

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 20 août 2020

Date de convocation : 11 août 2020
Date d'affichage : 11 août 2020

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 31
Nombre de voix exprimé : 40

L'an deux mille vingt et le vingt août,

À dix-huit heures, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

Présents : TCHOBDRÉNOVITCH Robert, LOVISOLY Jean-François, JEAN Geneviève, NATTA Jacques, BRABANT Jean-Marc, MAUGAN-CURNIER Séverine, PARTAGE Michel, GOURLAND Alain, MOURET Karine, RICHAUD Joëlle, MAUREL Eve, ROBERT Jean-Louis, DE VILLEBONNE Alain, GARCIN Mylène, PANATTONI Josiane, RISBOURG Gregory, DUVAL Marc, GRANGE Valérie, KHALIZOFF Samantha, DAUPHIN Anne-Marie, MARGAILLAN Brigitte, SALERNO Nicolas, PAUMIER-LALLEMAND Béatrice, LE BOUC Nathalie, AUBOIS Pierre, BOREL Jean-Luc, DUMONTIER Rose-Marie, VITALE Bernadette, ROUZET Richard, SERRA Catherine, SIMOS Michel.

Procurations de : DE SABRAN PONTEVES Géraud donne procuration à GARCIN Mylène, BASTIE Emilie donne procuration à DUVAL Marc, JAUBERT Marc donne procuration à GRANGE Valérie, GUEYDON Alain donne procuration à JEAN Geneviève, BONNET François donne procuration à MARGAILLAN Brigitte, BRETTÉ Romain donne procuration à TCHOBDRÉNOVITCH Robert, DOMEIZEL Mariane donne procuration à BOREL Jean-Luc, LAROCHE Franck donne procuration à RICHAUD Joëlle, GIRAUDON Josiane donne procuration à ROBERT Jean-Louis.

Absents et excusés : EGG Philippe

Madame Josiane PANATTONI est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2020-057

Finances & Moyens Généraux

Création du comité de suivi chargé des avis sur les PLU et du suivi des autorisations d'urbanisme

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 131-4, L. 132-9, L. 132-11, L. 143-16, L. 153-16 et L. 153-17 ;

Vu la délibération n°2014-086 du 11 décembre 2014 approuvant la création d'un service mutualisé pour l'instruction du droit des sols ;

Vu les statuts de COTELUB ;

Vu la convention de mise à disposition d'un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme et notamment son article 9 ;

Considérant ce qui suit :

COTELUB est compétente en matière d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et à ce titre est une personne associée devant donner son avis sur les plans locaux d'urbanisme (PLU) situés dans le périmètre du SCOT ainsi que sur les PLU situés sur les territoires limitrophes lorsque ces derniers ne sont pas couverts par un SCOT.

Ces demandes d'avis sont techniques et impliquent un suivi spécifique avant présentation au conseil.

Il est ainsi proposé de créer un comité de suivi chargé des travaux préparatoires portant sur les demandes d'avis adressées à COTELUB.

En outre, COTELUB et ses communes membres ont mutualisé le service de l'instruction des droits du sol. La convention de service commun stipule qu'un comité ou une commission suive l'activité de ce service. Dans un souci d'efficacité et de cohérence il est proposé que le même comité traite des deux sujets.

Cette commission sera composée des maires de chaque commune membre.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- de créer le comité de suivi chargé des avis sur les PLU et du suivi des autorisations d'urbanisme
- de désigner les maires de chaque commune comme membre du comité de suivi :

Commune	Délégués
Ansouis	Géraud DE SABRAN PONTEVES
La Bastide des Jourdans	Séverine MAUGAN-CURNIER
La Bastidonne	Michel PARTAGE
Beaumont de Pertuis	Jacques NATTA
Cabrières d'Aigues	Geneviève JEAN
Cadenet	Jean-Marc BRABANT
Cucuron	Philippe EGG
Grambois	Alain FERRETI
La Motte d'Aigues	Alain GOUIRAND
La Tour d'Aigues	Jean-François LOVISOL
Mirabeau	Robert TCHOBDRENOVITCH
Peypin d'Aigues	Karine MOURET
Saint Martin de la Brasque	Joëlle RICHAUD
Sannes	Eve MAUREL
Villelaure	Jean-Louis ROBERT
Vitrolles en Luberon	Alain DE VILLEBONNE

- de l'autoriser à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après avoir voté :

- **Crée** le comité de suivi chargé des avis sur les PLU et du suivi des autorisations d'urbanisme
- **Désigne** les maires de chaque commune comme membre du comité de suivi :

Commune	Délégués
Ansouis	Géraud DE SABRAN PONTEVES
La Bastide des Jourdans	Séverine MAUGAN-CURNIER
La Bastidonne	Michel PARTAGE
Beaumont de Pertuis	Jacques NATTA
Cabrières d'Aigues	Geneviève JEAN
Cadenet	Jean-Marc BRABANT
Cucuron	Philippe EGG
Grambois	Alain FERRETI
La Motte d'Aigues	Alain GOUIRAND
La Tour d'Aigues	Jean-François LOVISOL
Mirabeau	Robert TCHOBDRENOVITCH
Peypin d'Aigues	Karine MOURET
Saint Martin de la Brasque	Joëlle RICHAUD
Sannes	Eve MAUREL
Villelaure	Jean-Louis ROBERT
Vitrolles en Luberon	Alain DE VILLEBONNE

- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par : 40 voix POUR
Unanimité des suffrages exprimés

